

**SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ETUDE ET DE TRAITEMENT
DES DECHETS MENAGERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 20 février 2003

N° 2003-4

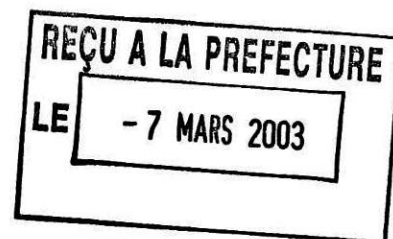
Nombre de délégués en exercice :	18	L'an deux mil trois, le 20 février à quinze heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département - Montauban, sous la présidence de Monsieur Jean CAMBON, Président.
Présents :	10	
Date de la convocation :	11 février 2003	

Présents : MM. CAMBON, DE MARSAC, DESCAZEUX, MASSAT, MOIGNARD, MOUNIE, NONORGUES, PLAGES, ROGER, STEIN.

Absents excusés : MM. ANDRIEU, ASTRUC, COLLIN, DAGEN, DE SANTI, LLIDO, ROSET, SAUTEDE.

Assistaient à la séance : Mlles LAYMAJOUX et COMBALBERT (Conseil Général), Melle NACEF (Semateg), Mme LEROUX (Syndicat Mixte)
M. LARREY (Payeur Départemental).

OBJET : Désignation d'un délégué représentant des communes isolées.



M. le Président rappelle que dans sa séance du 9 octobre 2002, le Syndicat Mixte Départemental examinait les demandes d'adhésion des communes de Montricoux et Ginals.

Les statuts ont ainsi été modifiés par arrêté préfectoral du 14 novembre 2002 afin d'intégrer ces deux nouvelles collectivités.

Ces deux communes relevant du collège des communes isolées (collège III), il convient d'en assurer la représentativité au Comité Syndical par la désignation d'un délégué, conformément à l'article 6.1 des statuts.

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ETUDE ET DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS

OUI cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité désigne :

- M. NONORGUES André (Maire de Ginals), délégué titulaire représentant des communes isolées ;
- M. BACH Yves (1er adjoint au maire de Ginals), délégué suppléant, représentant des communes isolées.

*Fait et délibéré,
les jour, mois et an que dessus,*

Le Président,

Jean CAMBON

*Pour copie conforme,
Le Président,*

Jean CAMBON

ACTE ADMINISTRATIF RENDU EXECUTOIRE
DU FAIT DE SA TRANSMISSION AU
REPRESENTANT DE L'ETAT LE **07 MARS 2003**

ET DE SA PUBLICATION LE **12 MARS 2003**

Montauban, le **13 MARS 2003**

Le Président,

Jean CAMBON

